



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 3 juillet 2024

SIGNATURE

Une nouvelle collaboration fructueuse entre l'Université de Montpellier, l'Université Polynésie Française et la SATT AxLR

Ce mercredi 3 juillet 2024, l'Université de Montpellier, l'Université Polynésie Française (UPF) et la SATT AxLR vont renforcer leurs liens en signant une lettre accord visant à renforcer les compétences, les capacités de recherche et la valorisation des projets de l'UPF par la présence de l'Université de Montpellier et de la SATT AxLR sur un territoire du sud. Cet accord a été signé par Nabila Gaertner, vice-présidente de la commission de la recherche de l'UPF, Philippe Nérin, président de la SATT et Philippe Augé, président de l'UM.



Une proximité de longue date entre ces universités

En 2020, une collaboration prometteuse a été initiée entre l'Université de Montpellier et l'Université de Polynésie Française sous l'impulsion de Jacques Mercier et François Pierrot, vice-présidents de l'UM, et de Nabila Gaertner pour l'UPF. Cette initiative vise à renforcer les compétences et les capacités de recherche de l'UPF tout en consolidant la présence de l'UM sur un territoire du sud.

Deux accords-cadres ont été signés pour structurer cette coopération, soulignant l'importance du soutien de l'UM à l'UPF. Grâce à ce partenariat, l'UPF a bénéficié de l'appui de l'UM et du soutien de la SATT AxLR lors de sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt "Innovation Outre-Mer", pour lequel elle a obtenu le projet Nāhiti (projet visant à structurer l'écosystème d'innovation sur le territoire polynésien).

Ce partenariat permet à l'UPF de bénéficier de l'expertise de l'UM et de la SATT AxLR pour la détection et l'analyse de l'innovation, ainsi que pour la communication des bonnes pratiques et de certains contrats types. De plus, l'UM a contribué en tant que membre du jury pour l'appel à projet de financement de projets (Polynnov) dans le cadre du projet Nāhiti.

Une signature aux enjeux particuliers

Cet accord vise à faciliter l'investissement de la SATT AxLR, par l'intermédiaire de l'UM, sur le territoire de la Polynésie Française, en établissant des modalités opérationnelles, juridiques et financières claires pour ces investissements.

Les bénéfices attendus :

- Pour l'UPF : accès à des financements pour des projets de maturation, augmentant ainsi les opportunités de transfert de technologie et la création de valeur des innovations issues de son territoire.
- Pour l'UM : renforcement des liens académiques et scientifiques avec un territoire présentant des enjeux de recherche particulièrement intéressants pour la stratégie PEI (stratégie vers le sud).
- Pour la SATT AxLR : opportunité de valoriser des innovations dans des domaines clés tels que la santé, l'agronomie et l'environnement, avec un accent particulier sur les enjeux sociétaux des zones tropicales.

Les engagements :

Les projets de l'UPF pourront être présentés à la SATT AxLR par l'UM, sous réserve de la copropriété des droits de propriété intellectuelle. Une convention de maturation sera conclue, définissant les contributions de chaque partie et les modalités de valorisation des résultats. La SATT AxLR disposera d'un mandat exclusif de valorisation, avec une répartition des revenus conforme aux stipulations de l'accord-cadre UM-AxLR.

Cette lettre d'accord représente une étape cruciale pour pérenniser et intensifier la collaboration entre l'UM, l'UPF et la SATT AxLR. Elle offre un cadre clair et structuré pour le soutien et la valorisation des innovations de l'UPF, renforçant ainsi notre positionnement stratégique et nos partenariats académiques et scientifiques.

Informations pratiques :

Date : 3 juillet 2024

Plus d'infos sur l'UPF : [ici](#)

Plus d'infos sur la SATT AxLR : [ici](#)

Contact presse

Université de Montpellier

Nathan Roure

+33 (4) 34 43 31 90 / + 33 (6) 99 39 99 27

nathan.roure@umontpellier.fr

Contact

SATT AxLR

Laurent Biasetti

+33 6 15 33 01 57

laurent.biasetti@axlr.com

Contact

Université Polynésie Française

communication@upf.pf